

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 103 (1958)  
**Heft:** 11

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Autor:** P.B. / Montfort, M.-H.

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

le domaine économique, ses efforts n'ont donné que de médiocres résultats. Elle n'a pas encore trouvé la réponse collective, politique et économique que réclame la nouvelle menace soviétique. « Economique surtout, non seulement pour que tous les pays de l'Alliance puissent socialement progresser, mais pour que les pays moins développés non encore dressés contre l'Occident puissent en recevoir l'aide substantielle dont ils ont besoin. »

« Il n'y a aucune raison de se décourager » conclut le Secrétaire général de l'OTAN, mais il faut que les pays qui la composent comprennent l'urgence d'une « solidarité plus grande et d'une intégration plus poussée ».

LDY

---

## Bibliographie

### Les livres

**Die militärischen Qualifikationsgründe im Schweiz. Militärstrafrecht,**  
par le Dr Peter Gross. — Keller Verlag, Aarau.

L'auteur de cet ouvrage est un juriste argovien originaire de Zurzach. Son travail est issu d'une thèse approuvée par la Faculté de droit de l'Université de Berne. L'auteur revêt le grade de lieutenant d'artillerie.

Aux lecteurs non familiarisés avec les questions de droit il faudra tout d'abord exposer ce que signifie l'expression « qualifié » en matière de droit pénal. On entend par là les raisons qui justifient une aggravation de la peine ordinaire prescrite pour le délit en question. Ainsi on parle de « vol qualifié », d'« escroquerie qualifiée ». Ces raisons peuvent être de nature générale, comme par exemple la récidive, ou elles peuvent être prescrites pour certains genres de délits, par exemple le vol, le brigandage etc., mais autant par le droit pénal ordinaire que par le droit pénal militaire. Si l'auteur agit comme affilié à une bande de malfaiteurs, une punition aggravée se justifie dans tous les cas, et non seulement quand il se trouve au service militaire. C'est à juste titre que M. Gross ne s'est pas occupé dans le présent ouvrage de ce genre de qualifications. Il faut donc que les raisons d'aggravation de la peine résident dans la nature du service militaire. L'armée si elle veut remplir son but a besoin d'une discipline sévère ; les malfaiteurs lui font un tort considérable, car elle a besoin de la considération du peuple tout entier. Enfin la vie en commun multiplie les occasions de commettre certains délits, le vol par exemple.

La peine aggravée peut se justifier par l'époque à laquelle le délit a été commis. Certains actes sont punis plus sévèrement en temps de service actif et surtout en temps de guerre.

Il en est de même si la personne lésée est un supérieur, un camarade ou un subordonné de l'auteur du délit, de même si ce dernier a été commis dans un cantonnement ou au détriment de l'habitant chez lequel le militaire a été logé.

Des circonstances spéciales dans lesquelles un délit a été commis peuvent exiger une punition plus sévère, punition qui peut aller jusqu'à la peine capitale. Notons l'acte de celui qui abandonne son poste de garde devant l'ennemi, soit à proximité de ce dernier et l'attitude du transfuge, soit de celui qui déserte l'armée pour passer dans le camp de l'ennemi.

L'auteur fait observer, non sans un certain regret, que le CPM a renoncé presque complètement aux définitions légales qui ont cependant rendu de grands services en matière de droit pénal ordinaire (voir art. 110 CPS).

L'auteur de son côté a renoncé aux considérations de nature historique qui, à son avis, ne contribueraient pas beaucoup à mieux comprendre la législation en vigueur. Il fait cependant remarquer que déjà le droit pénal militaire des Romains prévoyait certaines qualifications, en punissant par exemple de mort le subordonné qui avait levé la main contre son supérieur.

En terminant, l'auteur fait une suggestion intéressante. Après la codification du droit pénal suisse, notre pays pourrait renoncer à posséder un CPM spécial. Il faudrait cependant régler dans un appendice au CPS les délits d'ordre purement militaire, comme la désobéissance, la désertion etc. et mentionner dans le CPS le fait que le délit a été commis au service militaire comme circonstance aggravante.

Le travail de M. Gross est des plus intéressant. Il devrait être étudié avec grande attention par tous les militaires qui savent l'allemand et nous nous demandons même s'il ne mériterait pas d'être traduit en français.

D<sup>r</sup> St.

**La nouvelle technique du ski, le jeu de jambes**, par Jean Juge. Librairie Payot, Lausanne.

Voici la 2<sup>e</sup> édition revue et corrigée d'un petit ouvrage d'une grande utilité, « pour tous les skieurs désirant s'initier aux méthodes modernes du ski... et un instrument indispensable aux techniciens qui travaillent à l'avenir de l'enseignement du ski. » (J. Brechbühl, maître des sports à l'université de Genève).

C'est une étude claire et approfondie des nouvelles techniques du ski. L'auteur est un des premiers à en formuler, d'une manière quasi scientifique, les principes essentiels. Son texte simple et concis, accompagné d'excellentes illustrations, expose d'une façon agréable et précise les mécanismes souvent imparfaitement compris des « jeux de jambes » à ski.

L'auteur Jean Juge, D<sup>r</sup> ès sciences, est lui-même un excellent skieur, doublé d'un parfait organisateur de compétitions. Il est en outre président du S.A.S., alpiniste distingué, et même « himalayiste ». Unissant les qualités de l'homme de science, du skieur

alpin et du skieur de compétition, il est mieux que quiconque à même de porter un jugement sur l'évolution des méthodes.

Cependant, le but de son petit livre est simplement de vulgariser et de définir, pour le profit de tous, certains aspects des techniques nouvelles, sans prendre parti pour l'une ou l'autre d'entre elles.

Tant par sa présentation pratique et élégante que par son contenu, cet ouvrage peut être pour le skieur actuel d'une utilité précieuse et fréquente.

P. B.

**Le Chef du contre-espionnage nazi parle**, par Walter Schellenberg.  
— Editions Julliard, rue de l'Université 30, Paris.

Walter Schellenberg est mort en 1953, à l'âge de quarante-trois ans, en Italie, d'une maladie trop grave pour être guérie. Sa tombe, au cimetière de Turin, est une simple dalle où sont gravés un nom et deux dates. Rien qui puisse attirer l'attention et éveiller la curiosité du passant, lui faire supposer que celui qui repose là a joué un rôle aussi prépondérant durant la 2<sup>e</sup> guerre mondiale.

Les dernières années de sa vie, Schellenberg les a passées à rédiger ses Mémoires, qui ont paru fin 1957. Dans ce gros volume de 500 pages, l'auteur, parfois avec prolixité, raconte et explique les événements auxquels il a été mêlé.

Dès sa jeunesse, les problèmes des relations entre les peuples et les nations, et les courants politiques et économiques qui en résultent, exercèrent sur son esprit une véritable fascination. Le destin, sous la forme de Heydrich, chef du « Sicherheitsdienst » et de Himmler, « SS Reichsführer », devait lui permettre de satisfaire ces goûts, mettre en valeur toutes les ressources de son esprit et l'amener à occuper les plus hautes situations dans l'entourage du Führer. Chef du contre-espionnage et des services secrets, il fut fréquemment en contact avec Hitler, dont il trace un portrait objectif et extrêmement intéressant, donnant les raisons des hésitations qui lui firent commettre tant d'erreurs et finalement perdre la guerre.

Peu avant Stalingrad, Schellenberg s'aperçut que la situation était sans espoir pour l'Allemagne et que même si celle-ci obtenait encore des succès stratégiques momentanés, l'issue de la guerre ne pouvait être que la défaite. En conséquence il essaya de faire sortir son pays aussi bien qu'il pouvait l'espérer de l'engrenage qui allait le broyer. C'est sans doute la raison pour laquelle il chercha à nouer des contacts tant en Suisse qu'en Suède, voire en Turquie, ce qui n'alla pas sans danger pour lui et lui attira l'animosité de Kaltenbrunner. En revanche Himmler le soutint et le protégea dans nombre de ses entreprises.

Faisant allusion à la Suisse et à la menace d'invasion qui pesa sur notre pays, en mars 1943, Schellenberg écrit : « ... Je m'employai avec l'énergie du désespoir auprès de Himmler pour que la neutralité suisse soit, à tout le moins, respectée. Je crois bien sincèrement que c'est en grande partie grâce à mon influence sur Himmler — influence que j'utilisai au maximum — et grâce à lui qu'une occupation « préventive » de la Suisse fut évitée. »

On sait que cette déclaration a été confirmée par l'ancien chef de notre « Service de renseignements » dont on espère que, rompant enfin son silence, il publiera à son tour ses « souvenirs ». D.

**Babylone**, par Albert Champdor. Editions Victor Attinger S.A., Neuchâtel.

C'est un magnifique volume, illustré de 59 photos dans le texte, 1 carte et 2 hors-texte en couleurs, dû à la plume d'Albert Champdor, déjà bien connu par ses ouvrages sur Tamerlan, Cyrus, Saladin, etc. L'auteur inaugure ici une nouvelle collection « 40 siècles d'histoire » qui fera connaître, par le texte et d'abondantes illustrations les sites fameux dans le monde, témoins de la grandeur et du rayonnement des vieilles civilisations.

Avec une imagination de poète et une science d'archéologue, Albert Champdor, s'aidant de textes d'Hérodote et du spectacle des ruines gigantesques, a entrepris d'évoquer dans ce livre Babylone au temps de sa splendeur.

Babylone a connu deux siècles d'or, le premier sous le règne d'Hammurabi, l'autre sous celui de Nabuchodonosor. Que reste-t-il de la gloire de l'un et de l'autre ? « Il ne reste plus rien de Babylone enfermée dans sa double ceinture aux portes d'airain ... Plus rien de sa civilisation, ni de ses villes ni de ses rois ni de ses peuples, ni de leurs épopées, ni de ses morts, sinon la terre qui les porta, la terre rouge de Mésopotamie. »

Mais l'auteur possède ce rare talent de réveiller un passé millénaire, d'animer des ruines enfouies sous les sables. Sous sa plume pittoresque, la vie reprend dans la cité. Nous le suivons à travers la Voie Processionnelle, sorte de Champs-Elysées de la capitale, bordée de palais et de temples, décorée de chaque côté de frises émaillées, avec des taureaux et des griffons polychromes. Nous voyons passer ses attelages princiers, ses marchands de boules de pavot, de mandragores, ses trafiquants de drogue, des courtisanes vêtues de peu, sa foule anonyme.

**Der Unteroffizier**, par Joachim Schultz-Naumann. Verlag für Europäische Wehrkunde.

Brochure exposant avec exactitude les conditions matérielles et d'avancement du sous-officier allemand. Agrémenté de photographies parlantes, cet opuscule veut situer à l'intention des candidats éventuels les statuts précis prévus pour les cadres subalternes de la nouvelle armée.

M.-H. Mft

### Les revues

**Schweizer Monatshefte**. Septembre 1958. — Dr F. Rieter, Schulhausstrasse 19, Zurich.

Le numéro de septembre donne en premier lieu un article du Dr Jolles, le remplaçant du secrétaire général de l'organisation atomique internationale, qui a une importance très actuelle, vu la conférence atomique de Genève. Un travail du spécialiste en matière économique finnois Cadolin nous renseigne d'une manière explicite sur la situation économique de son pays et les dangers d'une alliance rouge-verte.

Les pays sous-développés étant actuellement l'objet d'une attention spéciale, l'étude de leur développement historique par le Dr Schneebeli est spécialement intéressante.